

Le Conservatoire accueille les personnes en situation de handicap

Le Conservatoire veut permettre à **tout le monde d'apprendre la musique ou la danse.**

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir :

- Apprendre au Conservatoire
- Participer aux activités
- Développer leur autonomie
- S'exprimer
- Participer à la vie culturelle.

Le Conservatoire **adapte l'accompagnement aux besoins de chaque personne.**

Chaque élève est différent.

Le Conservatoire prend en compte **les besoins et le parcours de chacun.**

Le Référent Handicap

Une personne du Conservatoire est **Référent Handicap.**

Son rôle est d'aider les élèves en situation de handicap et leurs familles.

Le Référent Handicap peut :

- 🖐️ **Accueillir** l'élève et sa famille
- ⓘ **Donner des informations**
- 🧭 **Orienter** vers les personnes ou les solutions adaptées

- 🤝 **Accompagner l'élève** pendant sa formation
- 📈 **Suivre son parcours et ses apprentissages**
- 👤 **Aider les enseignants et les autres professionnels du Conservatoire à **travailler ensemble** pour accompagner l'élève**
- 📖 **Participer à la **formation des professionnels** pour mieux accueillir les personnes en situation de handicap**
- 💡 **Participer aux réunions importantes du Conservatoire**
- 🔗 **Développer des projets avec d'autres partenaires pour **améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap.****

📌 **Pour résumer**



Le Conservatoire accueille les personnes en situation de handicap

La musique et la danse sont pour tous !

1

Un enseignement artistique pour tous

Le Conservatoire veut permettre à tout le monde d'apprendre la musique ou la danse.

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir :

-  Apprendre au Conservatoire
-  Participer aux activités
-  Développer leur autonomie
-  S'exprimer
-  Participer à la vie culturelle



Le Conservatoire adapte l'accompagnement aux besoins de chaque personne.

Chaque élève est différent. Le Conservatoire prend en compte les besoins et le parcours de chacun.

2

Le Référent Handicap

Une personne du Conservatoire est Référent Handicap. Son rôle est d'aider les élèves en situation de handicap et leurs familles.



Le Référent Handicap peut :

-  Accueillir l'élève et sa famille
-  Donner des informations
-  Orienter vers les personnes ou les solutions adaptées
-  Accompagner l'élève pendant sa formation
-  Suivre son parcours et ses apprentissages
-  Aider les enseignants et les autres professionnels du Conservatoire à travailler ensemble pour accompagner l'élève
-  Participer à la formation des professionnels
-  Participer aux réunions importantes du Conservatoire
-  Développer des projets avec d'autres partenaires pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap.

3

À retenir



Le Conservatoire est ouvert à tous.



Chaque élève peut avoir des besoins différents.



L'accompagnement peut être adapté à ces besoins.



Le Référent Handicap accompagne l'élève, sa famille et les professionnels du Conservatoire.